



Université de Franche-Comté

La CGT infos N°59

Décembre 2022



cgt@univ-fcomte.fr



cgt-fercsup-ufc.bee.wf/



[@CGTFERCSupUFC](https://twitter.com/CGTFERCSupUFC)

Un grand merci ! Et une grande responsabilité

De deux sièges sur dix au CT, nous passons à trois sièges sur dix au CSAE. Ce siège en plus, c'est évidemment grâce à vos voix. Votre voix, ce n'est pas juste un bulletin dans une urne (électronique), c'est une marque de confiance que vous nous accordez. Et ceci, nous en sommes bien conscients et nous essaierons d'être à la hauteur. Encore une fois, un syndicat, c'est nous, mais ça peut être vous. C'est un collectif dans lequel vous pouvez avoir votre place. A défaut, il ne faut pas hésiter à nous faire remonter vos problématiques et réflexions. Nos interventions et demandes viennent de là, de vous. De ce qu'on entend au détour d'un couloir, lors de nos visites ou enquêtes au CHSCT, ou quand on accompagne un collègue en difficulté. Un problème qui semble individuel, bien souvent, résonne chez d'autres collègues. Et là, ça devient collectif, et nous pouvons nous en saisir au CT et au CHSCT.

Parlons un peu chiffres maintenant. La participation pour le CSAE est bien meilleure. De 774 votants en 2018 (31%), nous passons à 1054 (40%). Le nombre de voix en notre faveur a presque doublé (133 en 2018 et 249 en 2022). Nous devenons la deuxième force syndicale à quelques voix de la liste SNPTES/UNSA (267 voix). L'autre grande satisfaction concerne la CCPANT (qui concerne les non-titulaires). Nous sommes largement en tête avec 33% des suffrages exprimés malgré une participation assez faible (26%). Nous obtenons donc trois sièges sur sept. Résultats plus mitigés dans les CPE (qui ont perdu beaucoup d'attributions). Nous avons malgré tout un siège sur deux chez les ITRF A et les deux sièges chez les AENES B (collège dans lequel nous étions la seule liste).

Que retenir de ces chiffres ? Clairement, nous sommes satisfaits. La dynamique est belle et cela va nous permettre d'impliquer des nouvelles personnes dans ces conseils. Ces résultats légitiment notre action sur le terrain et nous renforcent dans les combats que nous menons. Il ne faut évidemment pas nous reposer sur nos lauriers. Il y a encore beaucoup de travail, énormément même. Par exemple, faire en sorte que les contractuels soient sur les mêmes grilles que les titulaires. Cédésier plus vite, c'est bien et cela faisait partie de nos demandes mais il faut que les personnels aient les mêmes droits (même avancement, même prime, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui). Il faudra aussi se pencher sur les primes et donc le RIFSEEP. Nous sommes contre toutes formes de primes individuelles et donc le CIA. On va vous le vendre contre une récompense légitime pour certains personnels mais c'est une machine à diviser, à opposer. Soyons vigilants là-dessus. C'est le chemin qu'a pris la présidence pour les enseignants-chercheurs. D'un montant unique (4300€) pour la composante individuelle du RIPEC, on repart sur deux niveaux de prime (4000€ et 5600€). Le résultat : moins de personnes servies et une opposition de plus entre les "très excellents", les "moyennement excellents" et les autres. On nous l'a vendu comme une demande de la communauté. On voit bien que les oreilles de la présidence sont plus ouvertes pour une partie de la communauté. Il est là notre rôle aussi. Equilibrer le pouvoir des lobbys qui ont accès à la présidence. Plutôt des PU (et donc des hommes), venant des gros labos. Le Biatss catégorie C n'aura pas le même poids, ni la même écoute. Et pourtant, la base doit nourrir le haut. Si le haut impose à la base, ça ne marche pas. Et d'ailleurs, ça ne marche pas, dans beaucoup de services. On va encore rabâcher, mais la reconnaissance et le sens qu'on donne à notre travail ne sont plus au rendez-vous. Et voilà, d'un résultat positif (notre score aux élections), on repart dans du négatif. Notre VP QVCT ne serait pas fier de nous. C'est pourtant bien de sa responsabilité (et de toute la présidence) de nous garantir des bonnes conditions de travail.

Les surveillances, un cas d'école

Pourquoi un cas d'école ? Car cette problématique concerne toute la communauté : étudiante, enseignante et administrative. Et actuellement, dans beaucoup d'endroits, le même constat : ça ne marche ni pour les enseignants, ni pour les BIATSS, ni pour les étudiants. Et donc, chaque communauté râle dans son coin et reproche des choses aux autres. Et les pilotes ? Absents. Comme trop souvent. La présidence renvoie la balle aux composantes qui renvoie la balle aux départements. Et pourtant, ça serait bien que la présidence, en concertation avec toute la communauté, se saisisse du problème.

Bon, de quoi parle-t-on ? Statutairement, les enseignants ne doivent surveiller que leurs examens à eux. [Une décision de justice récente le confirme](#). Toute surveillance supplémentaire ne peut être faite que sur la base du volontariat et surtout doit être rémunérée. C'est le cas pour tous les intervenants, peu importe leur statut. Seuls les vacataires "occasionnels" sont dispensés de cette tâche. On a encore du mal à savoir ce qu'est exactement un vacataire occasionnel. Pour les autres, c'est donc obligatoire. Par exemple, demander à un doctorant de surveiller un examen d'un cours dans lequel il n'est pas intervenu, c'est non ou ça doit être inclus dans son service. Demander à un collègue-et-néanmoins-ami de vous rendre un service en surveillant avec vous, c'est oui mais ça doit être payé par l'université. Sécher une surveillance car on a mieux à faire ou qu'on a une activité autre, c'est non. Car actuellement, tout se joue sur le bon vouloir (au mieux) ou sur les rapports de dominations (malheureusement). Au bout de la chaîne, ce sont les services de scolarité qui doivent trouver les pièces manquantes à ce puzzle insoluble et qui doivent faire face à des refus exprimés plus ou moins courtoisement. Et la solution n'est pas simple. Concrètement, quand on est seul à faire un cours à des promos de 300 étudiants et qu'en plus, il y a des aménagements spécifiques (comme un étudiant dans une salle isolée et il en a le droit et il faut que ce soit respecté), on ne peut pas se diviser en trois voire quatre pour surveiller dans de bonnes conditions. Peut-être devrait-on commencer par là ? Fixer des seuils pour surveiller dans de bonnes conditions. Combien d'étudiants par surveillant ? Certaines universités l'ont fait. Comme certaines universités ont embauché des personnes en plus pour surveiller.

Il faut donc articuler les droits et les devoirs de chacun, tout en prenant en compte les contraintes matérielles et humaines et les spécificités de chaque composante. Tâche ardue mais à laquelle doivent s'atteler nos responsables pour déminer des situations, explosives par endroit. En tout cas, comme le clame un collectif de précaire, le travail gratuit dans l'enseignement supérieur, ça suffit (à lire [ici](#) et à lire vraiment).

Retour sur le plan de formation

On a parcouru le plan de formation proposé par l'université. Beaucoup de choses très intéressantes et la formation continue a été bien développée dans notre université. Mais parfois, on fait un peu la grimace. Et en y réfléchissant, ça en dit long sur l'université qu'on construit. Par exemple, sur la gestion du stress et ses émotions, pour "faire face à des situations inconfortables" et "garder le contrôle de sa présentation, de son temps, de sa posture professionnelle". Ne faudrait-il pas mieux œuvrer pour éliminer ces "situations inconfortables" au lieu de faire porter la responsabilité sur l'agent qui n'a pas su "maîtriser son stress et ses émotions" ? Idem pour le module "sophrologie" qui n'a pas grand chose à faire dans un plan de formation mais qui pourrait être proposé par le SCASC. Et la pépite (c'est le cas de le dire), c'est le module "éducation à l'entrepreneuriat et à l'innovation". Ou comment "comprendre les enjeux de l'éducation à l'entrepreneuriat et plus largement, la notion d'université entrepreneuriale". Franchement, ça attise notre curiosité de savoir ce qu'est une université entrepreneuriale et donc ça donne envie de s'inscrire, juste pour ça. Et puis on se dit qu'on a quand même autre chose à faire et qu'il y a bien plus intéressant dans ce plan de formation.

Bonnes vacances et à 2023 !